

# DÉCLARATION DE PRODUCTION – ANNÉE DE COMMERCIALISATION 2015



**I- IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR**  
(Caractères d'imprimerie)

Nom du contact : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_ Télécopieur (fax) : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Nom de la raison sociale : \_\_\_\_\_

Entité légale : Personne morale  Société  Individuelle  - Nombre d'actionnaires, sociétaires ou propriétaires : \_\_\_\_\_

Êtes-vous membre du syndicat des producteurs de pommes de votre région ?  Oui  Non

Nom de la personne responsable : \_\_\_\_\_

**II - ÊTES-VOUS TOUJOURS PRODUCTEUR DE POMMES ?**

Oui  Non

Si non, veuillez indiquer pour quel motif :

Vente de la ferme Adresse et nom du nouveau propriétaire : \_\_\_\_\_

Abandon \_\_\_\_\_

Autres Veuillez préciser : \_\_\_\_\_

**III - SUPERFICIE DU VERGER AU COURS DE L'ANNÉE DE COMMERCIALISATION**

Type d'arbre	IMPLANTATION *			PRODUCTION		
	Choisir l'unité de mesure désirée			Choisir l'unité de mesure désirée		
Standard	Acres	Hectares	Arpents	Acres	Hectares	Arpents
Semi-nain	Acres	Hectares	Arpents	Acres	Hectares	Arpents
Nain	Acres	Hectares	Arpents	Acres	Hectares	Arpents

\* Pommiers qui ne sont pas encore en production

**IV - PRODUCTION DE L'ANNÉE DE COMMERCIALISATION : 2015**

QUANTITÉ DE MINOTS PRODUITS :	TOTAL Minots	VENTE AUX AGENTS AUTORISÉS Minots	VENTE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS Minots	POMMES TRANSFORMÉES À LA FERME- Minots	
				CIDRE	AUTRES
Pommes hâtives destinées à l'état frais					
Pommes hâtives destinées à la transformation					
Pommes tardives destinées à l'état frais					
Pommes tardives destinées à la transformation					

**POMMES TARDIVES** : Pommes de variété Paulared et pommes qui arrivent à maturité après cette variété

**POMMES HÂTIVES** : pommes de variétés qui arrivent à maturité avant celles de la variété Paulared

**VENTE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS** : Toute vente de pommes faite directement aux consommateurs (auto-cueillette, kiosque à la ferme, etc.)

**VENTE AUX AGENTS AUTORISÉS** : Toute vente de pommes faite à un emballer ou à un acheteur (transformateur, courtier, grossiste, regroupement régional, détaillant etc.)

**POMMES TRANSFORMÉES À LA FERME** : Toute pomme transformée par le producteur en d'autres produits en vue de leur mise en marché (notamment, cidre, vinaigre, tartes, compotes, etc.)

**V- LANGUE DE CORRESPONDANCE :**  FRANÇAIS  ANGLAIS

**VII- CERTIFICATION**

Je certifie que toutes les informations ci-haut écrites sont conformes à la réalité et reflètent les superficies des vergers et la production au cours de l'année de commercialisation.

\_\_\_\_\_  
DATE

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DÛMENT AUTORISÉ